MODÈLE 008 | CONTRATS DE VENTE, DE DÉPÔT ET DE COMMANDE | CONTRAT

Contrat de prêt d'une **œuvre**

Contrat par lequel un propriétaire met gratuitement une œuvre à disposition d'un emprunteur pour une durée limitée, à charge de la restituer en bon état.

À QUOI SERT CE MODÈLE

Il est utilisé pour le prêt d'un tableau par un collectionneur de Yaoundé à un musée, d'une pièce de collection à une exposition ou d'un objet à un chercheur. Il fixe les conditions de conservation, l'assurance et la date de retour. L'emprunteur n'acquiert aucun droit sur l'œuvre.

AVANT DE REMPLIR

- Déclarez une valeur d'assurance réaliste et appuyée sur une estimation récente : c'est sur cette base que vous serez indemnisé en cas de perte.
- Interdisez expressément tout nettoyage ou toute restauration sans votre accord, car une intervention même bien intentionnée peut altérer l'œuvre.
- Si l'œuvre quitte le territoire, vérifiez les autorisations d'exportation temporaire avant de signer et joignez-les au contrat.

Les passages entre crochets sont à remplacer par vos informations.

TEXTE DU DOCUMENT

CONTRAT DE PRÊT D'UNE ŒUVRE

Le prêteur : [Nom et prénom ou dénomination], pièce d'identité ou immatriculation n° [Numéro], domicilié(e) ou sis à [Adresse].

L'emprunteur : [Nom de l'institution ou de la personne], représenté(e) par [Nom et qualité], sis à [Adresse].

Œuvre prêtée. [Titre], [Auteur], [Époque ou année], [Technique et matériaux], [Dimensions], numéro d'inventaire [Numéro], valeur d'assurance déclarée [Valeur].

1. **Destination du prêt.** L'œuvre est prêtée exclusivement pour [Exposition, étude, restauration, autre] se tenant à [Lieu].
2. **Durée.** Le prêt est consenti du [Date de remise] au [Date de retour]. Toute prolongation exige l'accord écrit du prêteur.
3. **Gratuité.** Le prêt est consenti à titre gratuit. Les frais d'emballage, de transport et d'assurance sont supportés par l'emprunteur.
4. **Conditions de conservation.** L'emprunteur maintient l'œuvre dans un lieu sécurisé, à l'abri de la lumière directe, de l'humidité et de la poussière. Aucune intervention de nettoyage ou de restauration n'est permise.
5. **Assurance.** L'emprunteur assure l'œuvre pour sa valeur déclarée, de la sortie du domicile du prêteur jusqu'au retour.
6. **Constat d'état.** Un constat d'état contradictoire est signé à la remise et à la restitution.
7. **Mention du prêteur.** Le cartel mentionne : « [Formule de crédit, par exemple Collection particulière, Yaoundé] ».
8. **Reproduction.** L'emprunteur ne peut photographier l'œuvre qu'à des fins de documentation, sauf accord du prêteur.
9. **Restitution.** L'œuvre est restituée à l'adresse du prêteur, emballée comme à l'arrivée.

Mentions complémentaires. L'emprunteur informe sans délai le prêteur de tout incident, vol, sinistre ou dégradation, et confirme sa déclaration par écrit sous [Nombre] jours. Le prêteur peut mettre fin au prêt avant terme avec un préavis de [Nombre] jours si les conditions de conservation ne sont pas respectées. L'œuvre ne peut être sous-prêtée ni déplacée vers un autre lieu sans accord écrit.

Fait à [Lieu], le [Date], en deux exemplaires.

Le prêteur (signature)

L'emprunteur (signature et cachet)

Fait à _____, le ____ / ____ / _____	**Cachet, le cas échéant**
Nom et signature	